

PARCOURS DIPLÔMANT Titre professionnel

Bâtiment

Second-œuvre

Carreleur

Réf. produit : 00459

Formacode : 22440

ROME : F1608

CPF : 247001

Titre professionnel

Carreleur

Autres appellations emploi

carreleur-faïencier, carreleur-mosaïste, dalleur.

Le métier

Le carreleur travaille sur des chantiers de construction (neufs ou de rénovation) et réalise les travaux de revêtements céramiques intérieurs et extérieurs mettant en œuvre différents types de pose (collage, scellement). Préalablement à la pose, il confectionne et prépare, pour les constructions neuves, les supports (chapes), une fois le gros œuvre terminé, et effectue des travaux de réparation, d'aménagement ou de rénovation des supports existants, pour les constructions anciennes. Il peut également être amené à mettre en œuvre des produits d'interposition (isolation thermique, acoustique, étanchéité...). Il travaille d'après des consignes d'exécution qui lui sont transmises sous forme de dessins ou d'instructions écrites ou verbales. Il peut être amené à effectuer sur place les croquis permettant la réalisation de l'ouvrage, l'implantation et l'évaluation de la matière d'œuvre nécessaire. Suivant la nature du chantier, il peut travailler seul ou en équipe et, souvent, en parallèle avec d'autres professionnels du bâtiment : maçons, plâtriers, plombiers chauffagistes, électriciens, peintres.

Aptitudes souhaitées

: aptitude au port de charges et au travail en positions inconfortables (à genoux, accroupi/e) ; sociabilité.

Durée

6 mois environ (770 heures).

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

Durée approximative en centre : 630 heures

Pour qui ?

TOUT PUBLIC

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Objectifs

- Réaliser la pose collée au sol et au mur de carreaux de céramiques
- Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Construire et préparer des supports : construction de supports neufs et préparation de supports existants en vue d'une pose collée de carreaux de céramiques (2 semaine).

Module 2. Réaliser la pose collée au sol de carreaux céramiques : pose de matériaux d'interposition et collage au sol de carreaux céramiques (5 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Réaliser la pose collée au mur de carreaux céramiques : pose de matériaux

d'interposition et collage au mur de carreaux céramiques (3 semaines).

Module 4. Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques : pose de matériaux d'interposition et réalisation de chapes talochées et lissées – pose scellées de carreaux céramiques – réalisation de différentes formes de pentes en chape et pose scellée (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour favoriser leur recyclage, mettre en œuvre et utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Validation de la formation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de carreleur/se.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :
CCP- Réaliser la pose collée au sol et au mur de carreaux de céramiques = module 1 + module 2 + module 3

CCP- Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

Modalités de la formation

formation entièrement presentielle

Modalités de la formation

Présentiel

Méthodes pédagogiques

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé :

Alternance de :

- Méthodes affirmatives : expositives, démonstratives
- Méthode interrogative
- Méthode applicative

Mises en pratique permanentes sur plateau technique

Mise en situation par une période d'application pratique en entreprise

Moyens pédagogiques :

- Kit Pédagogique
- Documents écrits
- Diaporama
- Supports "clé en main"
- Supports audio et visuels
- Outils multimédias

Moyens techniques

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques, équipées des dernières versions de logiciels standards de bureautique et offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Accès à INTERNET (Haut débit/ADSL)
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur, écrans de projection...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié :

- reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels,
- conforme aux RC des TP et CQP, au niveau des équipements, de la sécurité,
- continuellement adapté aux évolutions technologiques et réglementaires.

Moyens d'encadrement

Equipe pédagogique :

- Directeur(trice) de centre,
- Manager de Formation,
- Assistant(e) Technique
- Formateur(trice)s expert(e)s, professionnel(le) du métier (5 ans d'expérience minimum), formé(e) à notre modèle pédagogique

Equipe recrutement accompagnement :

- Manager Conseil en Formation,
- Conseiller en Formation,
- Espace Ressources Emploi,
- Animatrice socioéducative

Equipe technique :

- Manager des Services et Moyens Généraux,
- Relais Informatique Région,
- Gardien,
- Agent d'accueil

Moyens de suivre l'exécution

Attestation de présence, établie sur la base de feuilles d'émargement signées par demi-journée, par le stagiaire et le formateur, à l'exception des périodes en entreprise émargées à la journée par le stagiaire et un salarié de l'entreprise.

et/ou

Certificat d'assiduité pour la FOAD, établi sur la base d'indicateurs de réalisation du programme mensuel de travail.

Bilan intermédiaire et/ou de fin d'action.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis

- En cours de formation

Evaluation périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire.

Moyens d'apprécier les résultats

Conformément aux exigences, afin d'améliorer nos prestations et fidéliser nos clients, nous renforçons nos dispositifs de mesure et d'amélioration continue par :

- la systématisation de bilans internes de fin de formation,
- le déploiement d'audits de conformité dans les centres,
- l'étendue d'enquêtes de satisfaction entreprises et bénéficiaires.

L'Observatoire National du placement des stagiaires suit de manière régulière le devenir professionnel des stagiaires à 6 mois.

Le Site enquêtes satisfaction stagiaire offre des états de restitution approfondis de la satisfaction stagiaire.

Le Contrôle de Gestion National analyse les résultats des examens.

La Direction Marketing analyse les résultats des enquêtes de satisfaction entreprises.

Ces 4 organes déterminent les axes de progression, les actions correctives, font éventuellement des préconisations et transmettent un état au service concerné à l'échelle locale, régionale, nationale et à la Direction Qualité Nationale.